

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
Muret

CANTON
Cazères

Nombre de conseillers :

-en exercice	15
-présents	11
-votants	12
-absents/excusés	3

1. Elections de grands délégués pour les élections sénatoriales 2020

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de poucharramet**

10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal de la commune de POUCHARRAMET étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DUZERT.

Etaient présents : MM Roger DUZERT – David COURS – Régine PALAS – Ana BUNGENER – Stéphan BARCELO – Sandra DIDIER- Yann LAW-YEE-MUI — Céline MEREAU – Thierry QUIOT – Marie-Eve RAINGEVAL – Laure-Catherine THEMELIN

Absents excusés : Florent BREIL - Cécile PALLAS - Frédérick MATHIS

Procuration : Mme Marie-Paule ARMAING-MAKOA a donné procuration à Mme Laure-Catherine THEMELIN

Madame Régine PALAS est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et du bureau électoral.

Le Maire certifie que le procès-verbal a été affiché à la mairie et que la convocation du conseil municipal avait été faite le 04/07/2020.

M. le Maire déclare que la séance est ouverte à 19h00 et présente l'ordre du jour.

1. ELECTIONS DES GRANDS DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2020

Monsieur Roger DUZERT, maire a ouvert la séance.

Madame Régine PALAS a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. I. 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et 1 conseiller représenté et à constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir MM./Mmes Ana BUNGENER et Régine PALAS, Yann LAW-YEE-MUI et Sandra DIDIER.

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

▪ **Election des délégués**

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
b) Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	12
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	
d) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	
e) Nombre de suffrages exprimés (b-(c+d))	12
f) Majorité absolue *	12

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrage obtenus	
	En chiffre	En lettre
DUZERT Roger	12	Douze
PALAS Régine	12	Douze
MATHIS Frédéric	12	Douze

Proclamation de l'élection des délégués

M. DUZERT Roger né le 10/08/1948, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.
Mme PALAS Régine née le 10/01/1954, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. MATHIS Frédéric né le 25/05/1981, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

- **Election des suppléants**

a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	
b) Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	12
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	
d) Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	
e) Nombre de suffrages exprimés (b-(c+d))	12
f) Majorité absolue *	12

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrage obtenus	
	En chiffre	En lettre
ARMAING-MAKOA Marie-Paule	12	Douze
QUIOT Thierry	12	Douze
DIDIER Sandra	12	Douze

Proclamation de l'élection des suppléants

Mme ARMAING-MAKOA Marie-Paule née le 12/09/1968, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. QUIOT Thierry né le 27/03/1972, a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme DIDIER Sandra née le 26/12/1981, a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 19h29